

Une nouvelle initiative destinée à soutenir la gestion des ressources naturelles qui contribue à la résilience des moyens de subsistance des réfugiés et des communautés d'accueil

Les lignes directrices pour une approche paysagère dans les situations de déplacement (*Guidelines for a Landscape Approach in Displacement Settings* ou GLADS) est une initiative financée par l'Union européenne, conduite par le Centre de recherche forestière internationale et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIFOR-ICRAF), afin de développer des lignes directrices sur la mise en œuvre d'une approche intégrée du paysage dans les situations de déplacement. Ces lignes directrices permettront aux acteurs humanitaires et aux parties prenantes locales de mieux cibler la planification, la mise en œuvre, et la réhabilitation au niveau du paysage, contribuant ainsi à la résilience des moyens de subsistance des réfugiés et des communautés d'accueil.

Ces lignes directrices résulteront d'un examen des outils disponibles, des études de cas de trois paysages sélectionnés accueillant des réfugiés et d'une co-construction avec les parties prenantes aux niveaux paysager, national et international.



Un camp de réfugiés dans le district d'Arua, en Ouganda.

Photo : EU/ECHO/Edward Echwalu



Le camp de réfugiés de Kalobeyei.
Photo: UNHCR

Les conséquences environnementales des déplacements

Les flux de réfugiés et leur dépendance aux ressources naturelles pour les matériaux de construction, le bois de chauffe et les activités de subsistance débouchent généralement sur le déséquilibre des écosystèmes naturels sollicités. Cela peut donc entraîner une dégradation des forêts, des terres et des sols, ainsi que des pertes de biodiversité, susceptibles de générer des tensions avec les communautés d'accueil. L'aide humanitaire répondant principalement aux besoins les plus urgents, les approches à long terme et les besoins institutionnels pour garantir un approvisionnement énergétique durable d'une part et d'autre part réduire les conséquences environnementales, n'ont malheureusement pas encore été suffisamment pris en compte et tardent à bénéficier d'un appui budgétaire et technique subséquent. Toutefois, étant entendu que les réfugiés voient leur séjour se prolonger dans la plupart des cas, soutenir les moyens de subsistance sur le long terme, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil, est de plus en plus reconnu comme un élément fondamental lors des interventions humanitaires.

Paysages retenus pour l'étude de cas



1. Garoua Boulai, Est du Cameroun

Depuis 2012, la ville frontalière de Garoua Boulai, avec son camp de réfugiés de Gado situé à proximité, constitue un centre important d'accueil de réfugiés venant de la République centrafricaine. La fragmentation du paysage représente un problème majeur dans la zone de transition forêt-savane du Cameroun.

2. Le camp de réfugiés de Kakuma et la zone d'installation intégrée de Kalobeyei, comté de Turkana, Kenya

Depuis 1992, ces deux sites situés au nord-ouest du Kenya accueillent des réfugiés issus du Soudan du Sud et d'Éthiopie. Ils ont été le théâtre de plusieurs affrontements avec les habitants du Turkana concernant l'utilisation des ressources en bois.

3. Le camp de réfugiés de Rhino, district de Madi-Okollo, Ouganda

Créé en 1980, le camp de réfugiés de Rhino abrite un nombre important de réfugiés issus du Soudan du Sud. Dans ce paysage, la dégradation des sols constitue une préoccupation majeure aussi bien pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil.



Fagots de bois de chauffage dans le camp de réfugiés de Gado-Badzère, au Cameroun.
Photo: Emily Pinna/CIFOR

Pourquoi une approche intégrée du paysage ?

Cibler le développement durable et la résilience au niveau d'un paysage par le biais d'une approche intégrée du paysage (AIP) est de plus en plus reconnu comme un moyen viable de surmonter les lacunes sectorielles et de trouver des solutions via un dialogue prenant en compte les acteurs à plusieurs échelles. Des lignes directrices et des cadres existent, mais l'opérationnalisation de l'AIP est encore loin d'être achevée. La capacité de l'AIP à prendre en compte la durabilité, les revendications concurrentes et d'innombrables acteurs dans les paysages semble particulièrement pertinente pour les paysages accueillant des réfugiés. De plus, il existe un consensus croissant sur une approche plus large comme celle de l'AIP qui associe les parties prenantes, le paysage institutionnel et la gestion des paysages agroforestiers. Cependant, les preuves concrètes sur la « manière de procéder » et les résultats potentiels restent moins clairs. Le travail proposé s'appuiera donc sur les outils existants et proposera des lignes directrices générales pour mieux cibler la planification, la mise en œuvre, et la réhabilitation au niveau du paysage.

Le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et le Centre international de recherche en agroforesterie (ICRAF) œuvrent en faveur d'un monde plus équitable où les arbres dans tous les paysages, des milieux arides aux tropiques humides, contribuent à l'équilibre environnemental et à la qualité de vie des populations. Le CIFOR et l'ICRAF sont des centres de recherche du CGIAR.

Cette publication fait partie du projet « Gouvernance des paysages multifonctionnels en Afrique subsaharienne » (Governing Multifunctional Landscapes in sub-Saharan Africa ou GML), une initiative financée par l'Union européenne et coordonnée par le CIFOR-ICRAF.